

Questions orales

Nous aurons au cours du mois qui vient une belle occasion de mesurer jusqu'où les Canadiens sont prêts à aller dans les changements radicaux qui s'imposent pour atteindre les objectifs que nous aimerions nous fixer.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, nul doute que les journalistes ayant rapporté ses paroles n'hésiteront pas à rendre publique la transcription de ses propos.

[Français]

Monsieur le Président, hier, selon les journaux, le ministre a dit que la déclaration des ministres de l'Énergie avait des éléments positifs, dont la nécessité de continuer la lutte contre les émissions, mais, et je cite: «Nous devons aller plus loin.» Si cela est sa position, quelles recommandations précises a-t-il aujourd'hui pour son gouvernement? Et s'il ne désire pas nous donner ses recommandations, comment pouvons-nous le prendre au sérieux dans ce dossier très important pour l'avenir de notre pays?

[Traduction]

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, nous serons le premier gouvernement de l'histoire du Canada à fixer des objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂.

Les décisions qui s'imposent devront être prises d'ici 1992, à tout le moins, au moment où les autres pays signeront, à l'instigation du Canada surtout, une convention internationale pour la protection de la planète contre les changements climatiques. Si possible, il faudrait même le faire avant cette date. Je dis bien si possible, car il ne s'agit que de possibilités.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

Voilà des mois que nous, de ce côté-ci de la Chambre, disons au gouvernement qu'il n'en fait pas assez pour promouvoir la Loi sur les langues officielles et que cela constitue une cause directe d'une bonne partie des tensions linguistiques dans notre pays.

Plus précisément, nous lui avons demandé de déposer le règlement d'application de la Loi sur les langues officielles que la Chambre a adoptée il y a 21 mois. Or nous n'avons toujours pas de règlement et rien ne se fait.

Ce matin, au cours d'une entrevue qu'il accordait à la station de radio CHEZ-106, le commissaire aux langues officielles, d'Iberville Fortier, a lui aussi dénoncé la lenteur du gouvernement. Le commissaire a même menacé de démissionner pour protester contre l'inertie du gouvernement.

Le premier ministre ou son suppléant finiront-ils par admettre que le gouvernement a échoué dans ce dossier et que cela contribue à créer dans notre pays un grave problème auquel il faut s'attaquer pour le résoudre bientôt?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, nous sommes tous conscients de la situation touchant les langues officielles. J'ai eu l'occasion de consulter le commissaire il y a quelques jours avant qu'il ne publie son rapport. Nous avons eu une franche conversation à ce sujet.

Comme je l'ai dit hier en réponse au député d'Ottawa—Vanier, la loi C-72 impose un processus de consultation assez complexe et spécial. Nous avons suivi ce processus après avoir élaboré le premier projet de règlement. Si l'on consulte, il faut évidemment écouter les gens.

Un deuxième projet a donc été élaboré. La prochaine série de consultations commencera sous peu avec les principaux intervenants, dont le commissaire aux langues officielles.

C'est très important. Il s'agit de la première réforme en 19 ans. Nous voulons qu'elle soit positive. Nous voulons qu'elle soit bien acceptée, juste et équitable pour tous les Canadiens.

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, on a téléphoné à toutes les agences aujourd'hui. Les consultations ont eu lieu et sont terminées. Monsieur le Président, on va revenir à cela plus tard.

Je veux dire au ministre en question, que le premier ministre du pays a déclaré, et je le cite textuellement: «Le Commissaire aux langues officielles est un observateur impartial, sensible et objectif des questions linguistiques du pays.» Le même commissaire a dit, hier ou ce matin à la radio, et je le cite: C'est comme si le gouvernement avait peur d'appliquer sa propre loi qui a obtenu l'appui quasi unanime de cette Chambre, il y a deux ans. Compte tenu de ces déclarations, est-ce que le ministre responsable qui répond pour ces questions a l'intention, d'une part, de déposer aujourd'hui la réglementation ou d'émettre au moins une déclaration dans laquelle on retrou-